

Assistons-nous à la normalisation verticaliste de Québec solidaire en tant que parti social-libéral nationaliste, un NPD à la québécoise ?

Comme toujours, les analyses minutieuses de l'ancien journaliste de La Presse André Noël ne manquent pas d'être convaincantes ([Le problème avec le Dr Arruda](#), Ricochet, 8/10/20). L'incompétence et la désinvolture du directeur de la santé publique, le Dr Arruda, est au cœur de la gestion catastrophique de la crise pandémique au Québec, une des pires au monde et qui le reste comme vient de le démontrer l'analyste économique de Radio-Canada, Gérard Fillion ([COVID-19 : le Québec ne fait pas mieux que ses voisins](#), Radio-Canada, 9/10/20). L'aveuglement de la CAQ au point de renouveler son contrat souligne à quel point la grande priorité de la CAQ n'est pas la santé du peuple québécois mais la santé économique du capitalisme et en particulier des PME, le noyau dur de sa base sociale.

Même la ré-ouverture scolaire n'est pas conçu pour le bien-être de la jeunesse — si c'était le cas, le gouvernement aurait réquisitionné des bâtiments disponibles comme les restaurants et bureaux fermés et embauché massivement avec augmentation concomitante de salaire comme il l'a fait pour les préposées pour les CHSLD une fois mis au pied du mur — mais pour permettre le retour au travail des parents. Les affaires sont à ce point au poste de commande que le retour intensif de la pandémie provoquée, tel un boomerang, se retourne contre la priorité donnée aux affaires.

Faut-il s'étonner qu'une telle incompétence masquée par un nationalisme de pacotille, inventeur de «fake news» tel la semaine de relâche pour la première vague et maintenant le gène québécois plus contagieux pour la deuxième vague, génère un je-m'en-foutisme populaire surtout chez la jeunesse. Plus ça va plus la CAQ se peinture dans le coin au fur et à mesure que péniblement la vérité fait son chemin que se soit au sujet de la pandémie ou du racisme systémique. Il faut en finir avec cette priorité donnée aux PME et au populisme de la chasse aux dépens de la santé publique et de la gestion écologique de la faune défendue par les blocages des Anishinabés de la Réserve faunique La Vérendrye.

Honte à Québec solidaire (QS) qui après avoir soutenu la politique pandémique de la CAQ se contente maintenant d'en faire une critique à la pièce après coup. Honte à QS qui défend davantage les intérêts de la PME (et des chasseurs et forestiers en ignorant la lutte des Anishinabés) que ceux du prolétariat. Honte à la direction de QS ignorant le vote de son Conseil national qui, à la suggestion de l'IRIS, le think-tank de la gauche, exige l'embauche immédiat de 250 000 personnes dans les services publics et le communautaire. Ce qui permettrait une politique anti-pandémie alternative grâce à un traçage efficace, du soutien communautaire abondant, suffisant et inventif, et des services publics et programmes sociaux à la hauteur quantitative et qualitative lesquels ne laissent personne derrière.

Le déblocage du conseil national : une revendication-programme de créer 250 000 emplois publics

Au Conseil national (CN) extraordinaire de la mi-septembre 2020 de Québec solidaire, mettant fin à la quarantaine pandémique du fonctionnement démocratique du parti mais à ordre du jour imposé, la direction du parti a tenté de présenter un rapport d'activité sans vote, de faire une proposition de campagne politique à thématiques tellement larges qu'elles en étaient non contraignantes tout en s'abstenant de faire la synthèse des nombreux amendements spécifiques afin de rendre indigeste leur traitement pour adoption, et d'empêcher la mise sur pied d'un comité multi-ethnique pour prendre en mains les manifestations de racisme systémique au sein du parti. Si la direction a réussi à garder le contrôle de la gestion du racisme systémique, elle n'a pas pu empêcher la critique, qui a percé dans les médias, du suivisme du parti envers la catastrophique politique pandémique de la CAQ.

Mais surtout la direction du parti n'a pas pu empêché le vote de thèmes spécifiques contraignants pour la campagne politique malgré une tentative de la porte-parole de réclamer un vote aux deux tiers, pour laquelle elle n'en a pas obtenu même la moitié. La manœuvre ratée visait surtout à battre le point le plus litigieux d'un amendement préalablement voté de la Commission politique spécifiant pour la campagne politique « *l'embauche de 250 000 personnes dans le secteur public et [...] la nationalisation les secteurs de transport collectif, des secteurs privés de santé et d'éducation* » inspiré du think-tank de gauche l'IRIS et dont l'urgence est criante (Texte collectif, [Nous sonnons l'alarme pour l'avenir des services publics](#), Le Devoir, 10/10/20). Le silence Solidaire sur ce point qui s'ensuit est d'autant plus dommageable que les Libéraux fédéraux

annonçaient peu après dans leur Discours du trône, vaguement et sans échéancier il est vrai, la création d'un million d'emplois — grosso modo 250 000 pour le Québec — pour le capitalisme vert et que l'on devine qui seront très majoritairement attribués au secteur privé. Voilà ce qu'on appelle se faire damer le pion.

L'horizon parlementaire du parti le condamne à réagir à la petite semaine aux politiques de la CAQ et aux aléas de la conjoncture. Fort bien, il faut le faire mais dans le cadre d'un plan alternatif qu'il faut aussi populariser en se servant de chaque opportunité parlementaire et conjoncturelle. L'amendement clef de la création des 250 000 emplois publics et communautaires de la Commission politique fournit justement l'épine dorsale de cette relance alternative anti-pandémie et climatique. Cet amendement constitue une revendication-programme à laquelle la direction du parti ferme la porte non seulement en l'ignorant mais en laissant tomber le Plan de transition au lieu de le réviser en profondeur faute de l'avoir débattu et voté démocratiquement à l'origine. Il est dramatique que pendant que pullulent les plans de relance venant tant des organismes internationaux, des gouvernements, des regroupements d'entreprises et des mouvements sociaux, ou de la collaboration entre ces deux derniers niveaux tel le G-15+, QS ne met plus rien de l'avant.

L'interprétation droitière du programme par la direction contre celle de gauche du conseil national

Le CN terminé, même pas, la direction s'est empressée de tableter les amendements à la campagne politique pour faire la promotion de ses propres priorités à commencer par le énième retour de Pharma-Québec mais découplé de toute utilité anti-pandémie telle la réquisition ou l'expropriation en tout ou en partie de l'industrie pharmaceutique et médicale pour produire des EPI. La reformulation des résolutions adoptées a abouti à classer en trois groupes les deux amendements spécifiant le contenu de la campagne politique. Cette classification non votée par le CN sépare la lutte climatique de celle pour les services publics et de celle contre les inégalités. Cette classification est certainement conforme à l'étroite conception de la lutte climatique du Plan de transition mais aucunement de celle des différents plans de type Green New Deal dans lesquels l'éco-féministe prendre soin (care) des gens se combine au prendre soin de la terre-mère.

Les emplois prendre soin des gens, essentiellement dans les services publics, sont climatiques en eux-mêmes (peu d'énergie mécanique dont fossile, beaucoup d'énergie humaine, création de liens sociaux en soi anti-consumériste) et remplacent des emplois énergivores de consommation de masse (énergie fossile, armement, marketing, hypertrophie de la finance et du commerce, obsolescence programmée). En plus les emplois dans les services publics comprennent l'expansion du transport public et même la finance (Banque d'État de notre programme) à inclure dans les 250 000 emplois à créer votés par le CN.

La direction va jusqu'à s'opposer à la nationalisation des secteurs privés de la santé et de l'éducation tout comme à la gratuité immédiate du transport public par une interprétation erronée ou byzantine et étroite du programme. Le point 6.1.3 du programme dit: « *Éliminer le financement des services publics par des entreprises à but lucratif et des fondations privées --- Pour protéger nos services publics et leur mission des incursions d'entreprises à but lucratif ou de fondations privées, un gouvernement solidaire : a) Interdira aux entreprises privées de financer directement les services publics.* » Il n'y a rien dans le programme empêchant la nationalisation des services de santé privés. Ce serait le comble de cautionner les cliniques privées ! Pour l'éducation on trouve effectivement le point suivant: « *Cela signifie que coexisteront des écoles publiques, totalement financées par l'État, et des écoles privées, totalement autonomes quant à leur financement.* » Ce point entre en contradiction avec le point 6.1.3. Le CN a choisi implicitement l'interprétation du point 6.1.3.

Pour la gratuité des transports publics, le programme dit: « *Favorisera le développement des transports électriques et assurera l'accessibilité, l'universalité et, à terme, la gratuité des transports collectifs.* » La longueur du « *terme* » n'est pas spécifiée. Il peut être de un an ou six mois. Le CN a décidé que c'était implicitement un an ou moins. Finalement, faut-il rappeler que la direction du parti, pour l'élection de 2018, n'avait pas hésité au nom d'une urgence qui n'existait pas à mener une opération à la limite de la démocratie en réduisant au silence les défenseurs du programme pour tordre le bras au CN du printemps 2018 afin de modifier à la baisse la cible GES 2030 du programme. Faut-il souligner que l'humanité est entrée dans une époque de crise civilisationnelle combinant crises climatique-pandémique-économique ce qui commande une interprétation radicalement à gauche du programme.

Liquidation du projet de société, adaptation à la pression de la base, tentative de neutraliser la militance

Le Plan de transition Solidaire, son projet de société tentatif, jamais popularisé est un fiasco politique (sans dimension de prendre soin, financement par l'écofiscalité, transport public pharaonique de REM et métros délaissant banlieues et régions, substitution du véhicule à essence par celui électrique perpétuant l'étalement et la congestion urbains et sans réclamer la fin de la maison unifamiliale, extractivisme du lithium et des résidus forestiers et agricoles, soutien tous azimuts à l'entreprise privée, aucun objectif-échancier pour l'élimination des matières résiduelles, *last not least* un objectif GES en-deçà de celui du GIEC) et technique (un ratio coût-bénéfice qui ne tient pas la route). Il faudrait commencer par laisser tomber cette platitude tautologique de « transition » qui n'a comme but politique que de récuser la nécessité de la rupture anticapitaliste et une fois définis les axes et principes (voir en annexe la multitude de points litigieux à rediscuter), confier un mandat à l'IRIS, dont la question écologique est devenue la priorité de recherche, pour un plan élaboré et quantifié.

Bien sûr, la critique au jour le jour de l'aile parlementaire a dû s'adapter à cette pression de la base du parti par exemple pour réclamer à la pièce plus d'emplois pour le traçage et la santé mentale ou encore l'abolition des agences de placement et la nationalisation de la poignée de CHSLD privés et des laboratoires privés. Mais le parti remet sur le tapis son refus de nationaliser le réseau internet, pourtant reconnu comme un service essentiel pandémique, préférant investir dans un réseau public de fibre optique mis à la disposition des entreprises privées contre une baisse de leur prix parmi les plus chers au monde. Il remet sur le tapis l'idée d'un impôt spécial pour les entreprises ayant profité de la pandémie alors que c'est l'ensemble de la politique fiscale visant le capital et les hauts revenus qui est à réformer. Au lieu que ces revendications partielles apparaissent comme des éléments d'un plan alternatif inexistant, elles le font en tant qu'améliorations marginales à la politique de la CAQ ce qui non seulement nuit à franchir la rampe médiatique mais surtout ne contribue en rien à la mobilisation sociale laissée sans perspective d'un plan de relance anti-pandémie et pro-climat. Et Dieu sait que le syndicalisme du secteur public en aurait besoin enlisé qu'il est dans la division et dorénavant démoralisé par la mise en lumière du racisme populaire régnant dans ses rangs suite à la mort dramatique de Joyce Echaquan.

S'étant vue échaudée et ayant dû s'ajuster malgré elle car cette fois-ci ses revendications partielles si limitées soient-elles risquent peu d'être reprises par la CAQ conformément à sa tactique consensuelle tous azimuts, la direction du parti se promet bien de ne pas renouveler cette désagréable expérience pour elle. Pour s'éviter un autre CN de contestation et d'opposition elle propose pour le prochain à la fin novembre un ordre du jour d'introspection interne (code d'éthique, règlement des conflits, disqualification du collectif laïcité) qui n'a aucune urgence mais qui envoie un message subliminal de restriction du débat démocratique au nom de la vertu, en plus d'oser interdire de faire des amendements au code d'éthique proposé. S'ajoute un débat de procédure pour la plateforme 2022 au lieu de commencer à en débattre sur la base du rapport de la Commission politique relégué en annexe. Pour éviter la critique de ses rapports comme la dernière fois, la direction les sort du CN et annonce qu'ils seront présentés en avance par écrit ou par vidéo avec ou sans discussion l'on ne sait trop.

Le coup fourré de la filière lithium dans le sillage de la stratégie tout électricité de la CAQ

Cette tactique de rechercher le consensus avec la CAQ, la direction du parti n'a pas tardé à la ramener au devant de la scène par le biais de la question climatique. Il n'a jamais été question ni à ce CN ou à un autre ou à un congrès d'appuyer une filière du lithium. Pourtant c'est vient de faire la direction du parti (Hugo Lavallée, [Lithium : il faudra un nouveau contrat social minier, dit QS](#), Radio-Canada, 30/09/20)... tout en ayant le front de demander, après coup, l'avis de son comité thématique sur l'environnement. La CAQ et QS sont d'accord sur l'essentiel soit le développement de cette filière. Leur désaccord portent sur les modalités concernant la participation de l'État — QS n'exige même pas une participation majoritaire mais seulement que « *l'État devra prendre des participations et siéger aux conseils d'administration des entreprises qui exploiteront et transformeront la ressource* » — et sur les contraintes environnementales et sociales nullement précisées car par définition le minage du lithium est passablement polluant et se fera sur le dos des peuples autochtones (Thomas Gerbet, Radio-Canada, [Une compagnie minière de lithium veut vider deux lacs et faire don des poissons](#), 4/03/20).

À partir du moment où dans le sillage de la CAQ et du patronat québécois on choisit la solution tout électrique, dont le véhicule privé électrique est le noyau dur, le minage de lithium, de cobalt et de nickel, au cœur des batteries lithium-ion, envahira des espaces considérables sur le dos des peuples autochtones et engendrera une pollution cumulative demain de la même ampleur que celle des hydrocarbures aujourd'hui. Le lithium québécois

ne provient pas de saumures comme celui du triangle Bolivie-Chili-Argentine. Il est d'origine minière comme en Australie. Le lithium minier étant de très basse concentration, il exige une mine à ciel ouvert. Il requiert une première concentration sur place qui donne le minerai spodumène lequel ensuite doit être raffiné habituellement loin de la mine pour aboutir à du carbonate de lithium. Voici ce qu'en dit Écoinfo de juin 2011 du CNRS de France :

... La production de carbonate de lithium à partir de minéraux (filère minière classique) génère davantage d'impacts environnementaux qu'à partir de saumures tant au niveau énergétique, chimique, que des besoins en eau. Pour prendre un exemple d'actualité, une mine à ciel ouvert va démarrer en 2012 la production de lithium au Canada [Source : Canada Lithium Corp]. Cette technique consiste à creuser progressivement un puits conique inversé dont les dimensions peuvent atteindre plusieurs km de diamètre et plusieurs centaines de mètres de profondeur. L'extraction est réalisée par explosions successives du sol; ensuite on effectue le transport du matériau extrait jusqu'à l'unité de concentration; on procède ensuite à la séparation des parties stériles (stockées en terrils) du minerai à concentrer; le minerai est ensuite traité par des procédés adaptés comme nous allons le voir ci-dessous. Ce type d'exploitation a des conséquences environnementales et sociales [...] : les pollutions des sols, des eaux et de l'air, une consommation énergétique et d'eau importantes. Les explosions successives soulèvent d'énormes nuages de poussière et polluent l'atmosphère qui se charge en gaz toxiques provoquant des pluies acides. Les réactifs hautement toxiques très souvent présents dans les effluents sont relâchés dans les cours d'eau et le sous-sol causant également de graves pollutions. De plus, l'eau de mine et le drainage minier acide (DMA) produisent des contaminations amplifiées près la fermeture des mines.

DMA : Définition [Source BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)] Les affleurements de minéraux sulfurés sont naturellement sujets à une oxydation par contact avec l'air et l'eau. Ce phénomène lent entraîne l'apparition d'acide sulfurique et la solubilisation des métaux présents. Lorsque des travaux miniers (excavations et pompages) perturbent l'équilibre chimique de ces affleurements et des gisements de sulfures métalliques profonds en les plaçant brutalement en conditions oxydantes, cette réaction amplifiée crée des écoulements acides appelés "Drainages Miniers Acides" ou DMA. Les effluents formés contiennent des concentrations parfois toxiques de métaux et constituent l'un des problèmes environnementaux majeurs de l'industrie extractive mondiale. Dans les cas les plus sévères, la vie aquatique dans les cours d'eau récepteurs des DMA disparaît durablement sur de longues distances. L'impact est aggravé du fait de l'aptitude des DMA à s'auto-entretenir et à se propager sur le site minier.

Prenons le cas du minerai de spodumène pour détailler le processus d'obtention du carbonate de lithium [The Canadian Encyclopedia] : les concentrés de spodumène doivent être chauffés aux environs de 1100°C pour en augmenter la réactivité. Ils sont ensuite finement broyés ce qui demande de l'énergie et des moyens mécaniques ; une fois broyés, les concentrés sont mélangés à de l'acide sulfurique puis chauffés à 250°C : on obtient du sulfate de lithium; on lave ce mélange pour dissoudre le sulfate de lithium; pour terminer, on ajoute du bicarbonate de soude pour produire le carbonate de lithium.

S'il est conséquent avec son objectif de réduction des gaz à effet de serre des deux tiers d'ici 2030 et avec la Déclaration des Nations unies sur les droits autochtones, le parti doit s'opposer au développement d'une filière lithium (ou nickel ou cobalt...) ce qui suppose qu'il s'oppose au véhicule privé, qu'il soit à essence ou électrique, et par ricochet aux banlieues tentaculaires de maisons unifamiliales et de maisons en rangée. Il faudra quand même du lithium pour le transport en commun électrifié, l'autopartage complémentaire et les véhicules légers de livraison. Mais comme le transport en commun sera alimenté en continu (ex.métro, tramway) ou à recharge fréquente (autobus, livraison), le besoin de batteries est minimisé. Sans effets cumulatifs, ces mines, comme les centrales hydro-électriques auraient dû l'être, pourront être co-développées avec les nations autochtones et les communautés locales tout en ayant une exploitation minimisant les pollutions car non basée sur le profit.

Plusieurs objecteront que même en minimisant le besoin de batteries pour le transport, elles seront requises par la généralisation de l'électronique. S'il y a un secteur de la consommation de masse qui est gangrené par l'obsolescence programmée, c'est bien celui des produits électroniques. Il faut d'abord agir à ce niveau puis à celui du recyclage des batteries ion-lithium où pratiquement quasiment rien n'a été fait faute de rentabilité — mais il faudrait voir à quel point ce recyclage complexe n'est pas en soi énergivore et polluant — bien que ce type de batteries existe depuis une génération. Et attention à la chimère des véhicules autonomes électrifiés déambulant à travers les cônes oranges de Montréal, c'est là un truc de marketing des GAFAM et Tesla pour attirer capitaux et subventions. Ce qui ne veut pas dire qu'il serait irréaliste de concevoir des minibus à recharge fréquente sans chauffeur sur circuits balisés et entretenus à cet effet pour desservir les vastes banlieues tentaculaires.

Un anti-racisme de façade laissant tomber la réellement existante lutte autochtone et l'internationalisme

Depuis un bon mois, les communautés anishnabées du Lac Barrière/Rapid Lake, Kitigan Zibi (Maniwaki), puis

de Kitcisakik (Grand lac Victoria) et de Lac Simon ont érigé plusieurs barrages dans la réserve faunique La Vérendry — le statut de réserve faunique et non de parc permet la coupe forestière et la chasse sportive — mais sans bloquer la route 117 ce que ne s'est pas gêné de faire une poignée de chasseurs en colère, et soutenue en sous-main par certains employés de la SÉPAQ, de ne pas pouvoir chasser l'orignal. Le peuple anishinabé exerce ainsi son droit de contrôler son territoire national et l'exploitation de ses ressources, ce que lui reconnaît abstraitement la Déclaration des Nations unies, et même le droit « inhérent » constitutionnel canadien pour des fins écologiques de protection de la faune et d'autosuffisance alimentaire.

On aurait crû que Québec solidaire, qui depuis la mort racisée de Joyce Echaquan s'époumone à dénoncer le colonialisme et le racisme systémique et à réclamer que le gouvernement de la CAQ mette en œuvre la Déclaration des Nations unies, appuie pro-activement la lutte de la nation anishinabée. Eh bien non. Ni sur le site web du parti, ni sur son son Facebook et ni sur le Facebook de la députée Solidaire de Rouen-Noranda-Témiscamingue dont le comté inclut la partie ouest de la réserve faunique La Vérendry, on ne trouve une seule allusion à cette lutte. On avait constaté le même silence à propos des barrages pro-Wet'suwe'ten des Kanien'kehá:kaet des Mig'maq l'hiver dernier comme pour le contrôle de la communauté de Kanesatake de son territoire contre la pandémie.

On a fortement l'impression que l'électorisme prévaut sur les principes du moment qu'ils s'incarnent par des luttes concrètes. En région, et en particulier dans Rouen-Noranda-Témiscamingue, le vote des chasseurs et de ceux et celles soutenant les intérêts forestiers est-il plus important que les luttes autochtones pour le développement écologique de leurs territoires pour leur intérêt et pour le nôtre? Même au niveau des principes, la demande de reconnaissance du racisme systémique par la CAQ ne s'étend pas à la réclamation d'une commission d'enquête sur le racisme systémique impliquant les personnes racisées et autochtones comme le parti le réclamait des Libéraux en 2017 (Québec solidaire, [Commission sur le racisme systémique - Québec solidaire ne laissera pas le gouvernement berner la population](#), 26/03/17) ce qui revient à accepter le comité bidon de la CAQ sur le sujet jadis dénoncé ou de l'enquête publique finalement concédée par la CAQ face à la pression populaire dont on pourrait au moins exiger qu'elle prenne en considération le racisme systémique.

Du côté des personnes racisées, le parti a utilisé la tactique de mettre l'emphase sur un cas personnel de travailleur essentiel sans statut exclu de l'entente Libéraux-CAQ et menacé d'expulsion. On peut louer la tactique mais déplorer que sur le fond le parti se contente d'une critique facile de la CAQ en défendant le même point de vue que les Libéraux fédéraux même s'ils ont capitulé face à la CAQ. D'un point de vue internationaliste, on se serait attendu à l'exigence de la régularisation de tous les sans papier et personnes réfugiées. Ce ratatinement revendicatif vers le centre électoraliste se combine avec l'absence de mobilisation du parti pour les quelques mobilisations qui ont eu lieu cet automne à Montréal sur le racisme — la présence de ses porte-parole sur la tribune de la manifestation pour Joyce Echaquan tout comme celle des porte-parole du parti Libéral résultait d'une invitation — et même sur le climat dont les revendications étaient trop radicales pour la direction du parti.

Adieu prolétariat, vive les PME; Adieu l'audace libératrice des Patriotes, vive la routine parlementaire !!

Alternative socialiste, collectif anticapitaliste de Québec solidaire, a montré jusqu'où est parvenue la normalisation institutionnelle-parlementaire de Québec solidaire au point d'être défendue par la droite dure médiatique contre les critiques de sa base qui sont parvenues à franchir le mur médiatique ([Les appuis gênants de Québec solidaire](#), 24/09/20). L'article convainc aussi par ses exemples percutants démontrant comment le parti sans jamais en avoir reçu le mandat de sa base se transforme en parti de la PME au nom d'un nationalisme petit-bourgeois délaissant le prolétariat au point de demeurer silencieux sur ses luttes comme par exemple la grève des travailleuses de garderies familiales appuyée seulement in extremis. Idem pour les luttes concrètes des personnes racisées pour la réduction-recyclage des budgets de la police et surtout les tergiversations à propos des négociations cruciales, traînant en longueur, du demi-million de travailleuses et travailleurs du secteur public malmenés par la pandémie (Yvan Perrier, [Prise de position de Québec solidaire dans la présente ronde de négociation dans les secteurs public et parapublic – Une prise de position incidente sans objectif précis](#), Presse-toi-à-gauche, 10/10/20). Ce ne sont pas les récents pleurnichements de la porte-parole sur leur sort qui compenseront ce vide à gauche.

Pour employer une expression de Paul Rose, au centre des événements d'Octobre 1970, libération nationale et émancipation sociale, à requalifier aujourd'hui comme émancipation socio-écologique, spontanément joints il y a 50 ans, doivent l'être politiquement aujourd'hui. Par sa politique centre-gauche restée prisonnière du

provincialisme sur fond d'un indépendantisme réservé pour les discours du dimanche, Québec solidaire n'est pas au rendez-vous. Faute d'y arriver, la lutte nationale du peuple québécois sera récupérée par la droite dont le drapeau des Patriotes par l'extrême-droite comme on le constate depuis quelque temps.

Après la drastique mue économique industrialisante de la Deuxième guerre mondiale, le Québec de la dite révolution tranquille, en fait de sa modernisation accélérée et mouvementée, moins peuplé et moins riche per capita qu'aujourd'hui, a été capable de construire un réseau d'écoles-cégeps-universités, de CLSC-hôpitaux modernes, d'autoroutes, de grands barrages nordiques, de métros. En bonus se sont ajoutés l'Expo 67 et les Olympiques de 1976.

Il ne s'agit pas d'être d'accord avec ce choix de société. Il s'agit de constater que selon les économistes néolibéraux et socio-libéraux, le Québec d'aujourd'hui plus peuplé et plus riche, une fois libéré du joug fédéraliste féru de *Quebec bashing*, de bilinguisme assimilateur et de non-reconnaissance constitutionnelle, et débarrassé de l'axe pétrolier-financier Calgary-Toronto, serait incapable d'une rapide mue climatique et de justice sociale non seulement en mobilisant sa population sans travail mais aussi celle contrainte à du travail écologiquement et socialement destructeur. À Québec solidaire de prouver le contraire en se faisant le fer de lance d'un plan de relance anti-pandémie et pro-climat libérateur et émancipateur... et à sa gauche anticapitaliste et antilibéral d'y voir.

Marc Bonhomme, 12 octobre 2020

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca

Annexe : Les questions clés à rediscuter du Plan de transition

1. L'objectif intermédiaire (2030) de réduction des GES d'environ 50% par rapport à 1990 est-il suffisant étant donné que l'objectif 1.5°C du GIEC en tenant compte de la responsabilité historique des pays anciennement industrialisés mais sans tenir compte des points de bascule qui pourraient être franchis et sans aussi tenir compte des scénarios GIEC qui ont recours à davantage d'énergie nucléaire et, la plupart du temps, à des BECCS (captation / séquestration / plantation massive) serait au moins des deux tiers, avec seulement 50% des chances d'y arriver, ce qui est conforme au programme de Québec solidaire ?
2. L'écofiscalité, une taxe indirecte régressive, à distinguer de sa possible redistribution qui renforce les «marchés» et prive de fonds les investissements et dépenses environnementales et sociales, est-il le meilleur moyen, surtout le marché du carbone déjà en vigueur, pour financer le Plan de transition ? Pourquoi ne pas avoir recours à la fiscalité générale profondément réformée aux dépens du capital sous toutes ses formes (profit, salaires élevés, patrimoine, héritage, actifs, capitalisation et consommation de luxe généralement énergivore) et même à la socialisation des institutions financières ?
3. Est-il exact comme le stipule le Plan et son cadre financier que pour diminuer les émanations de GES d'environ 50% par rapport à 2010 d'ici 2030, ce qui est la cible du Plan de transition, qu'il suffise de 1.7 milliard \$ par année pour les dépenses budgétaires plus la ré-allocation du Fonds des générations de 12.6 milliards \$ sur le mandat (quatre ans) pour les immobilisations. (Passons sur la désuétude post-pandémique de ces pronostics.) soit moins de 5% de la totalité des dépenses publiques faites au Québec, ce qui contredirait le consensus quasi général du coût très élevé d'un Plan de transition conforme à la cible GIEC de 1.5°C ?
4. Le nerf de la lutte climatique passant par le transport, plus au Québec qu'ailleurs, et étant donné l'extrême urgence climatique et que les gouvernements québécois et canadien, comme partout ailleurs dans le monde, ont déjà choisi l'(hydro-)électrification de la même structure de moyens de transport basée sur la propriété privée des ménages et des entreprises, avec son corollaire de maisons unifamiliales déployées en banlieues tentaculaires dévoreuses de sols agricoles et de nature vierge, structure transport-habitation qui constitue le socle de la consommation de masse et de son corollaire d'endettement des ménages lequel paralyse la mobilisation sociale et disloque la solidarité sociale au profit de l'individualisme de la (petite) propriété privée, faut-il opter pour une structure basée sur les véhicules privés électriques — gare au subterfuge du «moins possible» qui ouvre la brèche au complexe auto-pétrole/électricité-unifamiliale — ou sur une basée sur les véhicules collectifs publics plus un complément d'autopartage communautaire ?
5. Les gouvernements québécois et canadien ont-ils opté pour le système de transport public des

personnes le moins énergivore et le moins dispendieux en donnant la priorité, corroborée par le Plan Solidaire, aux trains aériens (REM) et aux trains en sous-sol (métro), lucratifs pour le capital financier et l'industrie de la « corruption », abandonnant la trame urbaine où circulent les gens (autoroutes, boulevards) aux véhicules solos de plus en plus énergivores et au profit des transnationales de l'auto et de GAFAM au lieu d'opter pour un système d'autobus-tramways-trains de banlieue et interurbain... dans la trame urbaine entraînant l'inutilité et par là forçant l'interdiction du véhicule privé, et son corollaire la maison unifamiliale, d'ici 2030 ?

6. Étant donné que le transport des marchandises à moyenne-longue distance, est largement assumé par le camionnage en propriété privée, faut-il donner la priorité à son électrification et même à celle des autoroutes, comme le fait le Plan de transition ou bien donner l'exclusivité au rail-cabotage en propriété publique dont le déploiement serait accompli pour l'essentiel en 2040 dont le complément à courte distance seraient des véhicules électrifiés publics (Poste Canada) et communautaires, d'ici 2030, livrant généralement à des magasins et points de livraison en quartier ?
7. Le transport international, maritime et aérien, tout comme le secteur militaire étant hypocritement hors statistique officielle nationales, faut-il s'en accommoder comme le fait le Plan de transition alors que sa contribution aux GES ne cesse de s'accroître ou bien les réduire à une portion congrue, quitte à interdire le tourisme et les voyages d'affaire par avion d'ici 2030, tout comme les dépenses militaires d'ici 2040, par la réduction de la consommation de masse dont l'interdiction de la propriété privée du logement et du véhicule est la clef de voûte, l'interdiction de l'obsolescence programmée et la responsabilité du cycle de vie par l'entreprise d'ici 2030 sont la méthode, la souveraineté alimentaire, la consommation végétarienne et les circuits courts, à implanter d'ici 2040, sont le socle tout en développant des moyens de transport à longue distance peu énergivores, donc lents, basés sur le vent et le soleil (voile, dirigeable, panneaux solaires).
8. Le Plan de transition ignore la question du logement social y compris la revendication Solidaire de la construction de 10 000 logis sociaux écoénergétiques par année pour ne mettre de l'avant que le financement par un moyen d'évasion fiscale (CELI) de la mise à niveau écologique de l'ensemble des logements sans objectif ni échéancier. Étant donné que la pandémie a démontré l'incapacité du marché privé à répondre au besoin de logement populaire abordable permettant le confinement sécuritaire et viable et le télétravail, n'est-il pas temps de réclamer dès maintenant qu'au moins la majorité de la construction des logements soit des logis publics à consommation énergétique zéro et que d'ici 2030 la totalité des logements existants utilisant de l'énergie fossile soit équipée de système de chauffage électrique tout en étant écoénergétique ?
9. Le Plan de transition ne fait qu'encourager le passage à l'agro-agriculture et la diminution de l'utilisation des engrais sans objectif ni échéancier tout en ignorant les OGM et la question cruciale de la consommation d'origine animale. Sans entrer dans la discussion sur les différents modèles d'agriculture alternative ne faut-il pas un objectif et un échéancier pour interdire les semences OGM d'ici 2025, en finir dès 2040 avec les engrais, herbicides et pesticides extractivistes de même que pour la consommation d'origine animale au plus tard en 2050 ? Se peut-il que souveraineté alimentaire, transformation locale et circuits courts puissent atteindre leur plein potentiel sans la socialisation de la distribution alimentaire actuellement sous le contrôle de trois ou quatre grandes entreprises dont la pandémie a fait constater le caractère essentiel ?
10. Le Plan de transition propose une filière extractiviste du lithium et une autre de recyclage énergétique des déchets agricoles et forestiers. La contribution nette en nourriture et en bois, mais non pour du papier et encore moins de papier journal — couper des arbres pour imprimer de la publicité ! — ce que le Plan de transition n'aborde pas, des sols agraires et forestiers ne nécessite-elle pas un retour immédiat de tous les résidus agraires et forestiers pour nourrir le sol même si le processus de pourrissement génère inévitablement des GES, raison de plus pour minimiser coupe des arbres et culture des sols. Ne faudrait-il pas plutôt mettre sur pied d'une filière de retour à la terre des matières compostables résultant de la consommation utilement nécessaire ? L'ultime économie circulaire, sujet à la mode, n'est-elle pas de mettre fin à la grande rupture métabolique (*metabolic rift*) de l'équilibre écologique du système terrestre y compris pour l'extraction des énergies fossiles (et un minimum de minerais) des entrailles de la terre-mère ce qui booste le cycle du carbone ?
11. Le soutien direct ou indirect à l'entreprise privée parsème le Plan de transition que ce soit pour l'adjudication de plantureux contrats de transports collectifs, de subventions pour les véhicules électriques, pour l'électrification du camionnage lourd ou léger, pour la conversion de flottes vers les dit carburants alternatifs, pour l'industrie du recyclage, pour l'établissement de circuits courts, pour l'efficacité énergétique des commerces et des industries, pour l'édification d'une chaîne de production du lithium dont les entreprises en aval des mines seront privées, pour l'édification d'une chaîne

biosourcée, pour la reconversion de l'appareil productif vers des technologies propres. Ne faudrait-il pas plutôt obliger les entreprises privées, en recourant à des cibles, échéances et fortes pénalités dont la mise sous tutelle en combinaison avec leurs travailleurs et travailleuses, à exécuter ces politiques d'autant plus qu'à terme ça leur est rentable et quitte à obliger les banques à financer les PME pour ce faire ?

12. Le Plan de transition passe complètement sous silence les services publics dont la pandémie a mis en relief l'importance vitale à commencer par les soins aux personnes âgées. Le prendre soin des personnes n'est-il pas l'autre côté de la médaille du prendre soin de la terre-mère? Le travail dans les services publics n'est-il pas intrinsèquement climato-écologique pour ne pas dire éco-féministe? Non seulement les soins prodigués par les travailleuses socialisent-ils de semblables tâches domestiques faites gratuitement, et à risque lors de la pandémie, mais ces emplois nécessitent peu d'énergie mécanique (et beaucoup d'énergie humaine) tout en créant de riches rapports humains qui désaliènent de la solitude consumériste, en opposition à la société de consommation de masse qu'exige l'accumulation capitaliste. N'y a-t-il pas là un gisement considérable de création d'emplois, surtout pour les femmes, en plus de ceux dans le transport public et pour la construction-rénovation de logements, de quoi créer un plein emploi écologique qui garantisse un emploi à toutes les personnes sans emploi, en état de précarité et délogées de leurs emplois socialement et écologiquement destructeurs sans compter celles, très nombreuses, qui voudront et devront immigrer ou se réfugier au Québec ?
13. Le Plan de transition ignore la dimension internationale alors que la lutte climatique l'est intrinsèquement. Faudrait-il l'ignorer ? On est très loin d'une régularisation des gens sans statut ce que devrait réclamer tout parti internationaliste qui a compris que gagner la bataille du climat et de la biodiversité tout comme celle pandémique réclame une unité pluraliste et mondiale du prolétariat et des peuples contre le capitalisme globalisé sans aucune discrimination et égoïsme nationaux. On n'y trouve rien concernant la solidarité internationale tel l'exigence de la responsabilité différenciée vis-à-vis la crise climatique, le transfert gratuit de technologies appropriées et la contribution sonnante et trébuchante au fond climatique de l'ONU par les pays riches décidé à Copenhague.
14. Le plan de transition a beau instrumentaliser l'indépendance, elle ne paraît pas indispensable tant ce Plan est réalisable dans le cadre du budget du seul gouvernement du Québec sans atteinte à sa compétitivité fiscale dans le cadre du libre-échange et tant le gouvernement du Québec dispose des pouvoirs constitutionnels nécessaires sauf à interdire le transit d'hydrocarbures. Par contre, la révolution de la structure sociale (transport, énergie, agriculture, logement et bâtiment, urbanité, consommation) et des rapports sociaux nécessite de s'extirper de l'axe Toronto-Calgary et de la mainmise fédéraliste dans un élan de libération nationale et d'émancipation sociale pour employer les termes de Paul Rose.